

Intitulé de l'UE	Approche communicationnelle (Partie I)
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Catherine FROMONT	45	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise écrite et orale de la langue française en ce compris remédiation - Partie 1	45h	Catherine FROMONT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise écrite et orale de la langue française en ce compris remédiation - Partie 1 : 15h de théorie, 30h d'exercices/laboratoires, 15h de remédiation

Langue d'enseignement
Maitrise écrite et orale de la langue française en ce compris remédiation - Partie 1 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions <ul style="list-style-type: none"> ◦ Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Faire preuve d'une certaine maîtrise du fonctionnement du code et de son utilisation au service de la communication.
- Formuler un texte en respectant les normes orthographiques, grammaticales et textuelles.
- Oraliser un texte en mettant de l'intonation, en modulant la voix et le volume sonore.

Contenu de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française en ce compris remédiation - Partie 1

Maîtrise écrite de la langue : production d'écrits en lien avec la formation. En fonction des difficultés rencontrées, rappel des règles orthographiques, grammaticales et discursives liées à ces écrits.

Maîtrise orale de la langue : Lecture de textes et d'ouvrages de jeunesse.

Questionner son rapport à la langue française et porter un regard réflexif sur ses productions écrites et orales en vue de les améliorer

Méthodes d'enseignement

Maîtrise écrite et orale de la langue française en ce compris remédiation - Partie 1 : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive, Teams

Supports

Maîtrise écrite et orale de la langue française en ce compris remédiation - Partie 1 : notes de cours, notes d'exercices, Teams

Ressources bibliographiques de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française en ce compris remédiation - Partie 1

Ouvrages conseillés

- Un dictionnaire récent (ultérieur à 2000)
- Une grammaire récente. Si vous n'avez pas de grammaire, préférez l'achat de CHERDON Ch., *Guide de grammaire française*, De Boeck.
- Un livre de conjugaison (Bescherelle, ultérieur à 2000)
- Un correcteur orthographique

Site conseillé

www.ccdmd.qc.ca/fr/

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Maîtrise écrite et orale de la langue française en ce compris remédiation - Partie 1 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française en ce compris remédiation - Partie 1 :

Examen écrit (80%) + oral (20%) : réussite obligatoire des deux parties

Année académique : **2023 - 2024**